

# VERSATRINE®



## Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires :

Deltaméthrine ..... 10 mg

Excipient QSP ..... 1 ml

## Forme pharmaceutique:

Solution pour pour-on.

## Espèce cibles:

Bovins et ovins.

## Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles:

Prévention et traitement des infestations par les parasites externes.

Chez les bovins :

- mouches.
- poux.

Chez les ovins :

- poux.
- mélophages.

## Mises en garde particulières à chaque espèce cible:

Usage externe uniquement.

## Précautions particulières d'emploi chez les animaux:

Cette formulation n'est pas adaptée aux chiens et chats. L'administration de ce médicament par voie orale ou en pour-on à des chiens ou à des chats peut entraîner des signes à dominante neurologique (ataxie, convulsions, tremblements.) et digestive (hypersalivation, vomissements.), parfois mortels.

## Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux:

Le port des gants à usage domestique est recommandé pendant l'administration de la spécialité.

En cas de projection dans les yeux ou de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Les personnes présentant une hypersensibilité connue à l'un des composants doivent éviter tout contact avec le produit.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

## Autres précautions:

Le produit est toxique pour les organismes aquatiques : ne pas contaminer les points d'eau.

Le produit est toxique pour les abeilles.

## Effets indésirables (fréquence et gravité):

Dans de très rares cas, des signes neurologiques et généraux (agitation ou prostration, tremblements, mouvements anormaux.), voire cutanés (squamosis, prurit au site d'application) ont été observés chez les bovins.

## Utilisation en cas de gravidité et de lactation ou de ponte:

Les études chez les animaux de laboratoire (rat, lapin) n'ont pas mis en évidence d'effet tératogène ou embryotoxique.

L'innocuité du médicament vétérinaire n'a pas été établie en cas de gravidité ou de lactation. L'utilisation de la spécialité chez les

femelles en gestation ou en lactation devra faire l'objet d'une évaluation du rapport bénéfice/risque par le vétérinaire.

#### Interactions médicamenteuses et autres:

Ne pas administrer avec des carbamates ou des organophosphorés.

#### Posologie:

Bovins  
100 mg de deltaméthrine par animal en une application externe, soit 10 ml de la solution pure par bovin.

Ovins  
50 mg de deltaméthrine par animal en une application externe, soit 5 ml de la solution pure par ovin.

Le produit doit être versé sans dilution préalable entre les épaules de l'animal le long de la ligne du dos.  
La durée de protection contre les mouches se maintient pendant 4 à 6 semaines.  
L'éradication des poux et des mélophages est obtenue après une seule application du produit.

#### voie d'administration:

Usage externe.

#### Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes):

Voir la rubrique "Effets indésirables (fréquence et gravité)".

#### Temps d'attente:

Bovins :  
- viande et abats : 18 jours.  
- lait : zéro jour.

Ovins :  
- viande et abats : 28 jours.  
- lait : 1 jour.

#### Propriétés pharmacodynamiques:

La deltaméthrine, molécule de la famille des pyréthroïdes de synthèse, se caractérise par son activité acaricide et insecticide, agissant en modifiant la perméabilité des canaux sodiques, la molécule provoque une hyperexcitation, suivie d'une paralysie (effet choc), de tremblements et de la mortalité des parasites.

#### Caractéristiques pharmacocinétiques:

Non documentées.

#### Incompatibilités:

Non connues.

#### Durée de conservation:

3 ans.

#### Précautions particulières de conservation selon pertinence:

Ne pas conserver à une température supérieure à 25°C.  
Ne pas congeler.

#### Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments:

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant:

ZOETIS  
23-25 avenue du Dr Lannelongue  
75014 PARIS

Numéro d'autorisation de mise sur le marché et date de première autorisation:

FR/V/2996804 2/1986 - 13/06/1986

Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance:

A ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée au moins 5 ans.  
Usage vétérinaire.

Classification ATC Vet:

QP53AC11

---

Flacon de 250 ml  
GTIN : 05414736015125

---

Flacon de 500 ml  
GTIN : 05414736015132

---

Flacon de 1 litre  
GTIN : 05414736015149

---

1 bidon de 1 litre + pistolet  
GTIN : 03401125154871

---

ZOETIS

23-25 avenue du Dr Lannelongue  
75668 PARIS CEDEX 14  
Tél : 01.58.07.30.00  
Fax : 01.58.07.42.07

[www.zoetis.fr](http://www.zoetis.fr)

The Zoetis logo is rendered in a bold, orange, lowercase sans-serif font. The letter 'z' is stylized with a thick, curved underline that extends under the 'o'.